

Téléphonie Mobile

Fiche de synthèse Charte 2021

Informations générales :

Opérateur	FREE MOBILE	Arrdt	11 ^{ème}
Nom de site	8_ORILLON_75011	Numéro	75111_091_06
Adresse du site	8-10, rue de l'Orillon	Hauteur	R+6 (22m)
Bailleur de l'immeuble	Privé	Destination	Hôtel
Type d'installation	Site neuf 3G/4G/5G (700/900/1800/2100/2600/3500 MHz)		
Complément d'info	6 antennes sur 3 azimuts Partage de la fréquence 700MHz 4G/5G (faisceau fixe)		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Oui (DP)

Calendrier de suivi du dossier

Date d'enregistrement au Département de la Téléphonie Mobile (J)	13/09/2022
Date d'envoi de la fiche de synthèse à la Mairie d'arrondissement	15/09/2022
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+1 mois)	15/11/2022

Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	Conformément à ses obligations réglementaires, et pour contribuer à l'aménagement numérique des territoires auquel il est attaché et répondre aux attentes de ses abonnés, l'opérateur s'est engagé dans un programme soutenu de déploiement du très haut débit mobile (5G) tout en contribuant à la couverture en haut débit		
Détail du projet	Ce projet concerne l'installation de 3 antennes pour la 3G/4G/5G (fréquences 700/900/1800/2100/2600 MHz pour les faisceaux fixes) et 3 autres antennes pour la 5G (fréquence 3500 MHz pour les faisceaux orientables), orientées vers les azimuts 110°, 200° et 290°		
Distance des ouvrants	Lucarne d'accès toiture à 3m des antennes	Vis-à-vis (25m)	Az 110° :R+6
Estimation par azimut	3G/4G/5G : 110° < 3V/m ; 200° < 3V/m ; 290° < 5V/m 5G : 110° < 4V/m ; 200° < 4V/m ; 290° < 3V/m		
Hauteur des antennes (HMA)	23,15m pour les antennes à faisceaux fixes et 24.20m pour les antennes à faisceaux orientables		

Incidence visuelle

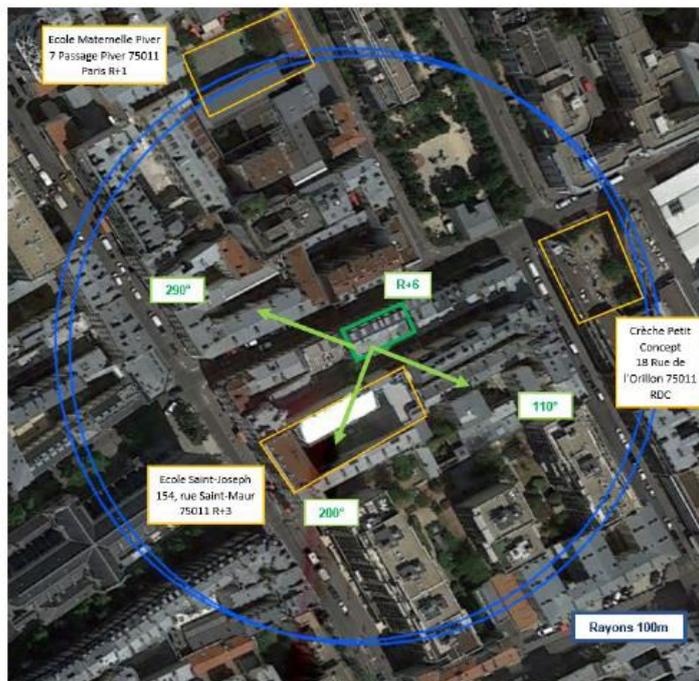
Description des antennes et intégration paysagère	Seule la toiture est modifiée : 6 antennes panneaux seront installées. Les antennes sont en retrait des façades
Zone technique	. Les modules techniques, de taille réduite, seront installés sur la toiture de l'immeuble, non visibles de la rue. Les baies techniques seront raccordées aux antennes par des câbles (fibre optique).

Date :

Avis de la Mairie d'arrondissement concernée

Avis Mairie d'arrondissement :	Favorable
	<input type="checkbox"/>
	Défavorable
	<input type="checkbox"/>
	Ne se prononce pas
	<input type="checkbox"/>

Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes



Les estimations réalisées tiennent compte de la contribution de l'ensemble des antennes à faisceaux fixes de Free Mobile présentées dans le présent document.

Nom et type	Adresse	Distance estimée, en mètres	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/m*	% par rapport au niveau de référence	Hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice (Oui / Non)
Crèche Petit Concept	18 RUE DE L ORILLON 75011 PARIS 11	70 m	< 1 V/m	0,3 %	3 m	Non
Ecole maternelle Piver	7 PASSAGE PIVER 75011 PARIS 11	90 m	< 1 V/m	0,3 %	6 m	Non
Ecole primaire privé Saint-Joseph	154 RUE SAINT MAUR 75011 PARIS 11	20 m	1,8 V/m	5 %	19 m	Oui

*lobe limité à 3 dB/ puissance maximale

Adresses des établissements particuliers dont l'emprise est située à moins de 100 m et estimation du champ maximum reçu des antennes à faisceaux orientables dans chacun d'entre eux.

Nom et type	Adresse	Distance estimée, en mètres	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/m (base ANFR ¹)*	% par rapport au niveau de référence	Hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice (Oui / Non)
Crèche Petit Concept	18 RUE DE L ORILLON 75011 PARIS 11	70 m	< 1 V/m	0,2 %	3 m	Non
Ecole maternelle Piver	7 PASSAGE PIVER 75011 PARIS 11	90 m	< 1 V/m	0,2 %	6 m	Non
Ecole primaire privé Saint-Joseph	154 RUE SAINT MAUR 75011 PARIS 11	20 m	3,5 V/m	5,7 %	19 m	Non

*lobe limité à 3 dB/ puissance maximale

Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes



Simulation et conformité au seuil de la Charte en 3G/4G/5G Faisceau fixe

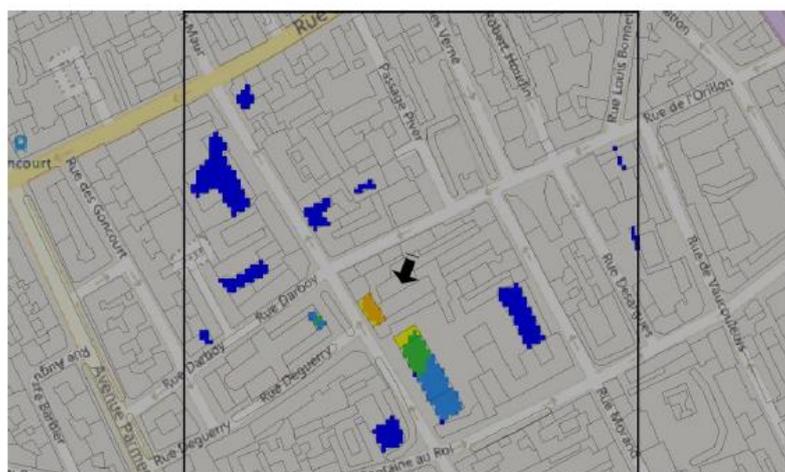
Les simulations en espace libre indiquent les niveaux maximums suivants par antenne à faisceau fixe:

	Azimut 110°	Azimut 200°	Azimut 290°
Niveau Maximal	entre 3 et 4 V/m	entre 4 et 5 V/m	entre 4 et 5 V/m
Hauteur	19.5 m	22.5 m	19.5 m

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

c. Azimut 200°: antennes fixes

Pour les antennes à faisceau fixe orientées dans l'azimut 200°, le niveau maximal calculé est compris entre 4 et 5 V/m . La hauteur correspondante est de 22.5 m .



Légende



Simulation et conformité au Charte pour le 3500MHz (5G) Faisceau orientable

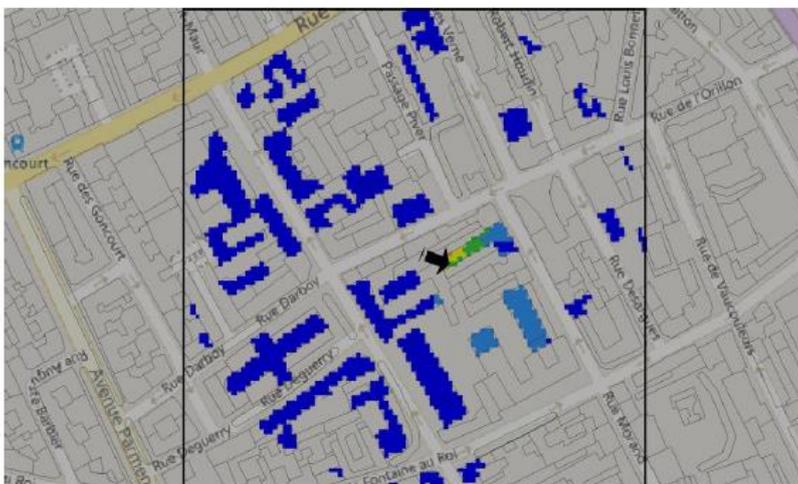
Les simulations en espace libre indiquent les niveaux maximums suivants par antenne à faisceaux orientables:

	Azimut 110°	Azimut 200°	Azimut 290°
Niveau Maximal	entre 4 et 5 V/m	entre 3 et 4 V/m	entre 2 et 3 V/m
Hauteur	19.5 m	19.5 m	19.5 m

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

b. Azimut 110°: antennes à faisceau orientable

Pour les antennes à faisceau orientable dans l'azimut 110°, le niveau maximal calculé est compris entre 4 et 5 V/m . La hauteur correspondante est de 19.5 m .



Vue des Antennes Avant/Après

Etat avant :



Etat avant :



Etat après :



Etat après :



Vue des Azimuts

Azimut 110°



Azimut 200°



Azimut 290°

